

LE PUBLIC :

- **Bénévoles, dirigeants, salariés, directement impliqués dans l'administration de l'association**

LES OBJECTIFS :

- **Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association, identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants, et distinguer les différents types d'assurance**



**APPRÉHENDER LES RESPONSABILITÉS
DE L'ASSOCIATION ET DE SON
DIRIGEANT**